

Bulletin Spirite DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège

Rédaction et Administration : 17, quai Sur-Meuse, Liège.

ABONNEMENT :

Belgique, par an, fr. 1.00

Etranger, par an, fr. 2.00

SOMMAIRE :

L'Administration du Bulletin rend compte de tout ouvrage qui lui sera envoyé.

SOMMAIRE :

1. Conseil fédéral. — Avis important ;
 2. Nos entretiens familiaux : Pour nos Enfants ;
 3. La foi Catholique ;
 4. Danger Social ;
 5. Commission de récolement ;
 6. Cabinet public de lecture de l'Union Spiritualiste de Liège ;
 7. Nouvelles ;
 8. Nécrologie.
-

- 1907 -

LIÈGE, IMPRIMERIE V. CARPENTIER,
RUE VIVIHOUE, 19.

FÉDÉRATION SPIRITE BELGE

Comité national

Président : MM. le chevalier *Le Clément de Saint-Marcq*, à Anvers ; Vice-Président, *J. Fraikin*, à Liège ; Secrétaire-général : *J. Van Geebergen*, à Roux ; Secrétaire-adjoint : *L. Moret*, Wasmes ; Trésorier, *O. Houart*, Lize-Seraing ; Assesseurs : *G. Arsouze*, Liège ; *Beyns*, Uccle-Stalle ; *Pierrard*, à Laeken ; *Quinet*, Jumet.

Suppléants pour Liège : *Barhon*, *Deveux*, *Cabolet*.

Pour Charleroi : *L. Arotin*, *Vermerche*.

FÉDÉRATION SPIRITE DE LA RÉGION DE LIÈGE

Comité

Local : 12, rue Royale, à Liège ; *Secrétariat*, 17, quai Sur-Meuse, Liège.

Président : MM. *J. Fraikin* ; Vice-Président, *Barhon* ; Secrétaire, *G. Arsouze* ; Secrétaire-adjoint, *J. Snoeck* ; Trésorier-Propagande, *D. Wathieu* ; Trésorier-Enterrements, *L. Faigaux* ; Commissaires : *J. Closset*, *L. Wathelet*, *O. Chartier*.

Conseil fédéral

composé des délégués élus par chaque groupement adhérent à la F.S.L.

GROUPES FÉDÉRÉS

Société l'Union Spiritualiste de Liège, fondée en 1878. Dirigée par un Comité ; local : Brasserie de l'Aigle, rue Royale, 12, Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures. Bibliothèque de 300 volumes, ouverte avant et après les séances d'études. Vente de livres spirites, prêts de livres à toute personne qui en fait la demande par écrit.

Société l'Union Spirite de Liège, fondée en 1883, dirigée par un Comité ; local Café de l'Horloge, rue St-Hubert, à Liège. — Séances d'études les dimanches à 4 heures et le mercredi à 8 heures du soir. Bibliothèque, vente de livres spirites.

Cercle Liégeois d'Etudes Spirites, fondé en 1890, dirigé par un Comité ; local : Café Leclercq, rue Chapelle-des-Clercs, 1, à Liège. Séance d'études le dimanche à 4 heures. Bibliothèque.

Cercle central Spirite, de Liège, fondée en 1907, dirigé par un Comité ; local : Café du Centre, place Cockerill, à Liège. Bibliothèque, séances d'études, le dimanche à 4 heures.

Fédération Spirite

DE LIÈGE

ORGANE MENSUEL DE LA

Fédération Spirite de la Région de Liège



RÉDACTION & ADMINISTRATION : 17. QUAI SUR-MEUSE, LIÈGE

ABONNEMENT :

BELGIQUE
par an, fr. 1.00.



ETRANGER
par an, fr. 2.00.

SOMMAIRE :

1. Conseil fédéral. — Avis important ; 2. Nos entretiens familiaux : Pour nos Enfants ; 3. La foi Catholique ; 4. Danger Social ; 5. Commission de récolement ; 6. Cabinet public de lecture de l'Union Spiritualiste de Liège ; 7. Nouvelles ; 8. Nécrologie.

CONSEIL FÉDÉRAL

Nous informons MM. les délégués de la *Fédération Spirite de Liège* que la réunion du CONSEIL FÉDÉRAL aura lieu dimanche 8 Septembre, à 3 heures, au local de la *Fédération*, rue Royale, 12 (Brasserie de l'Aigle).

Nous insistons sur l'importance de cette réunion obligatoire où doivent se traiter des questions propres à l'avancement du Spiritisme et au développement de notre *Fédération*.

*
**

Avis important. — La *Fédération nationale* nous a fait parvenir le magnifique compte-rendu du Congrès d'Anvers. Nous prions les chefs de groupes et les délégués de s'adresser au Secrétariat pour les obtenir, ainsi que les cartes de membres de la F. S. B. pour l'année 1907-1908.

Le Secrétaire fédéral : **G. ARSOUZE**

NOS ENTRETIENS FAMILIERS

Pour nos Enfants

Vous êtes donc convaincus, parents spirites, que votre doctrine est à l'heure actuelle la seule capable de vous fournir les moyens propres à vous conduire à la perfection et au bonheur.

Mais le progrès moral ne commence et ne s'acquiert sûrement que par une connaissance parfaite de la philosophie spirite ; parce que les principes de conduite que vous y puisez sont de nature à purifier, à réformer de fond en comble votre manière de vivre, c'est-à-dire vos mœurs.

Et n'avez-vous pas regretté bien des fois de ne pas avoir été initiés plus tôt aux vérités consolantes et encourageantes du spiritisme qui vous auraient permis d'éviter bien des fautes récentes de la présente existence ?

Dès lors vous admettez sans doute que cette initiation doit commencer le plus tôt possible en faveur de ceux dont vous avez la responsabilité et pour qui vous désirez la plus grande somme de bonheur.

C'est donc une question dont la solution ne souffre pas le moindre retard et vous seriez bien coupables si, par votre négligence ou votre indifférence, vous n'arrachiez, dès que vous le pourrez, ces petits êtres aux influences mauvaises des erreurs en cours dans leur entourage.

Nous savons que sur cette question de la plus haute importance les avis sont partagés. Et nous avons entendu maintes fois certains spirites, et non des moindres, dire qu'il faut respecter avant tout le libre-arbitre de l'enfant, qu'il a seul le droit de choisir sa religion, sa doctrine philosophique quand il aura l'âge de discernement, la conscience plus ouverte et l'esprit plus développé ; et il en est qui reculent même jusque l'âge de la majorité le moment où leur enfant pourra se rendre compte de la voie qu'il se choisira librement et en connaissance de cause.

Quelle erreur et quelle imprudence !

Se figurent-ils, ces parents irréfléchis, que les jeunes cerveaux vont rester fermés aux suggestions du dehors, que les erreurs qui infestent le milieu dans lequel ils vivent journal-

lement ne vont pas envahir et ravager ces terres vierges à la façon des herbes sauvages et vénéneuses ?

Les premières impressions sont toujours les plus fortes et les plus vivaces et quelle ne sera pas alors la difficulté de les extirper si on attend que les racines qu'elles auront poussées dans l'esprit et dans le cœur soient profondes et indestructibles !

On a avec raison comparé le cerveau à une châsse si précieuse qu'on ne devrait y incruster que les perles les plus fines, les plus pures, les plus inaltérables.

Pourquoi iriez-vous bénévolement le livrer dès le jeune âge aux ravages des microbes ambiants du matérialisme et des superstitions religieuses ?

Dès la première année vous faites vacciner vos chers mioches contre la variole, cette hideuse maladie qui défigure à tout jamais, et vous n'auriez pas souci de leur inoculer le vaccin de la pureté et de la santé morales, c'est à dire les vérités spirites ?

Hygiène vaut mieux que médecine ! Prévenir est meilleur que guérir ! Prenez donc les devant. Instruisez vos enfants des principes qui contribuent à votre bonheur aussitôt que leur cœur et leur esprit y seront accessibles.

Un jour de retard est un jour de perdu. Mais, chers parents, vous voilà perplexes et embarrassés. « Comment faire, me direz-vous ? Nous connaissons pour la plupart le spiritisme, mais grossomodo ; nous sommes peu instruits et peu propres à catéchiser nos enfants. Tout au plus nous avons nos séances de famille auxquelles ils assistent de temps à autre, les conversations du foyer familial et l'exemple et les enseignements que nous leur donnons occasionnellement dans la pratique de la vie quotidienne. Est-ce assez ? »

— Non, chers parents spirites, cela, c'est déjà beaucoup, mais c'est insuffisant.

Nous tâcherons dans notre troisième entretien, de vous montrer les moyens que notre *Fédération* préconise pour la résolution de cet important et délicat problème.

J. FRAIKIN

LA FOI CATHOLIQUE

Une communication autographe, que j'attribue à une bonne âme, nous annonce que le 7^e cours donné au collège St-Joseph, à la Louvière, a porté sur le Spiritisme et, conséquemment, que le professeur a dit en substance :

« *Le Spiritisme est une évocation des morts, défendue sous peine de péché mortel.* »

Moïse a, paraît-il, fait cette défense, comme il a dit aussi « œil pour œil, dent pour dent. » C'était de son époque tout cela ; mais depuis lors, l'humanité a évolué, progressé intellectuellement et moralement. Faut-il quand même qu'elle observe cette interdiction et cette maxime barbare ? Non, n'est-ce pas, et d'autant moins que Jésus a dit de « rendre le bien pour le mal » et qu'il a pratiqué lui même la médiumnité, en écrivant dans le sable la réponse qu'il devait donner à ceux qui lui demandaient s'il fallait ou non lapider la femme adultère : « que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la 1^{re} pierre. » Et puis Jésus n'a-t-il pas annoncé la venue d'un « Consolateur, l'Esprit de vérité » que ses contemporains ne pouvaient recevoir, mais qui viendrait en son nom enseigner toutes choses et faire ressouvenir de tout ce qu'il a dit ? » Eh ! bien, le Spiritisme n'est que la réalisation de cette promesse, la révélation occulte annoncée par Jésus, donnée par l'Esprit de vérité et se résumant dans les points principaux suivants : origine et raison de l'existence, but de la vie et morale conséquente par la pratique de la loi de justice, d'amour et de charité en toutes circonstances, sans distinction de races ni de croyances ou d'opinions, le bien en somme, sous toutes ses formes et en tous lieux.

Et vous qualifiez cet enseignement si précieux, si consolant et si utile, cette morale si belle et supérieure à toute autre, qui ne jette l'anathème à personne, d'œuvre diabolique ! Alors, et pour être logique, il faut reconnaître que l'esprit du mal aime le bien quand même, puisqu'il enseigne les principes de la morale la plus élevée. Faut-il repousser l'enseignement du bien, parce qu'il nous vient de l'au-delà ?

« *Dieu ne peut permettre que l'homme, à son gré, ait des rapports avec les âmes des défunts.* »

Qui, quoi vous autorise à prêter à Dieu cette fantaisie que rien ne peut justifier ? Est-ce parce qu'on est mort selon la chair, matériellement donc, qu'on ne peut plus se livrer aux jouissances de l'esprit, que le cœur et le sentiment réclament, à l'agrément des relations qui procurent l'affection mutuelle, l'attache ment d'une personne à une autre ? Et pourquoi ces relations si instructives, si consolantes, si légitimes en somme, ne seraient-elles plus permises après la mort du corps ? Serait-ce parce qu'elles n'ont rien de matériel ? Si oui, c'est encore et toujours de la logique à l'envers !

« Les anges et les saints étant absolument soumis à l'ordre établi par Dieu, les âmes des damnés sont incapables de se manifester, sans la permission de Dieu. »

Alors pourquoi votre Démon, créé ange, a-t-il pu aller à l'encontre de la volonté Divine ?

« Le Spiritisme est donc en réalité un commerce avec le Démon, auquel on se livre, et le malin profite de ces relations pour entraîner les hommes à l'hérésie et à l'infidélité. »

Mais non, cela n'est pas la vérité, puisqu'il (le spiritisme) contribue au contraire à ramener à Dieu « les brebis égarées », les vicieux à la pratique des vertus enseignées par Jésus, conséquemment sans commerce aucun, contrairement à ce qui se passe dans les sacristies et autres lieux sacro-saints.

« Il y a environ 50 ans, à Paris, un prêtre qui se trouvait dans une assemblée spirite fit disparaître, par un signe de croix, un être qui apparaissait sur une table. »

Si le fait est réellement exact, il s'explique seulement de cette façon : ou bien c'était un confrère désincarné ou un esprit arriéré qui a simplement cru voir en ce prêtre le diable en soutane !

« Il y a des spirites qui extorquent de l'argent aux bonasses qui s'y laissent prendre ; ils ont des médiums qui vous disent le passé et l'avenir. »

Vous confondez, évidemment : ce ne sont pas des spirites ces gens-là, ce sont des diseurs de bonne aventure, des « charlatans » qui vous soutirent de l'argent pour ne rien donner que des paroles inutiles ; comme font les prêtres. Quant aux spirites, ils savent qu'ils doivent « donner gratuitement ce qu'ils ont reçu de même. »

« *Croyez que les médiums parlants et autres ne sont que de la pure bêtise et que les tables tournantes, etc., c'est de la farce !* »

Tiens, c'est à peu près comme si l'on disait, à propos du téléphone : Il y a quelqu'un qui parle, c'est évident, mais l'appareil, c'est de la bêtise, de la farce !

Parlant du magnétisme-hypnotisme, le professeur du cours dit que ces deux choses sont permises dans les conditions suivantes :

1° Il faut qu'il n'y ait rien de contraire dans la façon dont les choses se passent ;

2° Il faut s'entourer de toutes les garanties suffisantes, pour s'assurer que l'hypnotiseur n'abusera pas de l'état dans lequel il met l'hypnotisé ;

3° Il faut être certain que le sommeil hypnotique n'aura pas de conséquences fâcheuses pour la santé ;

4° Enfin, il faut une raison sérieuse, par exemple : la guérison d'une maladie ou une expérience faite en vue de favoriser le progrès de la science. »

Voilà qui est bien dit assurément, mais mon admiration se trouve de suite culbutée en lisant cette déclaration : « *J'ai moi-même commencé l'étude de cette science, mais j'ai trouvé cela drôle et je l'ai lâché ensuite, voyant les bêtises que c'était !* »

En supposant qu'il parle sincèrement, je trouve drôle à mon tour que, élevé dans la bêtise et la farce, il puisse encore en juger avec pareil discernement ! Franchement, il est fort.... maladroit !

O. CONSTANT.

Errata. — Dans l'article de juillet dernier, la typographie me fait dire, indépendamment d'autres fautes, *sales* au lieu de : *telles* supercheries ; on *renversera* au lieu de : *on renverse*, complètement les rôles ; *fété* au lieu de *tété* sa maman. Entre les pages 38 et 39, le mot : *par*, a été omis.

DANGER SOCIAL

Il faudrait être aveugle pour ne pas s'apercevoir que des luttes profondes révolutionnent le monde social.

Partout dans les villes, dans les provinces, dans tous les

pays du monde, des voix se font entendre. La colère grandit, les bouleversements économiques apparaissent à l'horizon. Le capital va se trouver en prise avec le travail.

Tous deux s'organisent et se préparent à une grande résistance. Les armes des combattants sont les mêmes.

C'est que les hommes s'entendent à merveille sur cette question : « L'argent est le nerf de la guerre. »

Et l'on amasse des trésors toujours et toujours jusqu'au moment où la « lutte finale » s'engagera.

Mais après ? ?

Malheureusement les hommes sont toujours orgueilleux et ignorants, conduits par des passions maîtresses, par les préjugés du passé, leur raison s'abîme et se brise. L'égoïsme, frère de l'orgueil, semble les posséder le mieux.

On oublie de cultiver sa conscience morale et la bataille qui va se livrer semble, pour qui est observateur et réfléchi, une véritable bataille des passions humaines, si l'enseignement moral ne vient bientôt éclairer la marche ténébreuse de l'humanité.

Mais remarquez, hélas ! comment dans toutes les classes de la société il est difficile de propager la morale.

On a de beaux mots sur les lèvres, mais combien la conduite trahit ces beaux mots. Ah ! oui, répond-on bien souvent, si nous étions les maîtres, tout le monde serait rassasié ; mais combien aussi on oublie en parlant ainsi, que ceux qui avaient cependant l'estomac le mieux apaisé étaient les plus grands scélérats et les plus rusés parmi les coquins de la haute finance.

L'histoire de l'humanité nous offre assez de spectacle pour dire que là où la morale n'a pas pénétré, la justice est la plus bafouée, la plus trahie, la plus ignorée.

Dans le monde actuel, les ennemis les plus redoutables du progrès, c'est sans contredit l'orgueil, l'égoïsme et la paresse physique et intellectuelle.

Ne cherchez pas à propager de nouvelles idées, fussent-elles les mieux assises, le ridicule et le mépris vous attendent ; on devient un ennemi et la haine et la vengeance étalent leurs grossières perfidies.

Aujourd'hui, la morale réside dans un vieux précepte continué depuis la plus lointaine antiquité.

Un ennemi est un être qu'il faut détruire, mais comme les lois s'y opposent, on se contente de persécuter.

Songez qu'avec de tels éléments, il faudrait instituer la « Paix sociale. » Il ne faut pas y penser, c'est une impossibilité.

L'humanité doit avancer à pas lents et à mesure qu'elle gravit un échelon, ce n'est qu'au prix de sacrifice et de dévouement.

Plus l'homme est conscient, plus il est libre et plus de facilité on éprouve pour l'amener à de nouvelles mœurs, de nouvelles habitudes, plus conformes à la réflexion et à la raison.

Pour l'amener à de nouvelles conclusions, il ne faut pas l'abaisser au rang d'un animal destiné à subir les mille tortures physiques et intellectuelles ou bien condamné à passer par un nombre infini de combinaisons chimiques des éléments matériels. Donnez-lui au contraire une conscience nette, précise et responsable devant lui-même de ses défaillances et de ses crimes.

Faites la clarté sur son individualité intime et son immortalité ; et alors il comprendra que tous ses actes ne sont pas sans valeur pour lui-même et pour toute l'humanité.

Il apparaîtra modeste devant le monde, mais appelé à parcourir les siècles futurs, il cherchera la vérité et formera sa vie à la loi du progrès qui est celle de notre propre avancement moral et matériel.

G. C

Commission de Récolement des faits spirites

La Commission de récolement des faits spirites de la région de Liège, réunie en séance le 17 août 1907, a décidé, suivant les vœux émis au Congrès spirite d'Anvers, de faire appel à tous nos frères et sœurs et surtout aux chefs de groupes et délégués pour la mise en pratique des instructions qui ont déjà été données.

Le but des Commissions de récolement étant d'examiner minutieusement les faits qui lui sont soumis, de manière à ne

donner libre publication qu'à ceux dénués de toute hypothèse, de hallucination, d'hystérie, de suggestion, etc., etc., et prouver de plus en plus indéniablement l'existence réelle et tangible d'êtres humains, pensants, animés, dans l'au-delà de la tombe.

La Commission de Liège insiste donc auprès des frères spirites pour qu'ils dressent des procès-verbaux aussi détaillés que possible de leurs séances médiumniques.

Elle demande aussi que les interrogateurs s'exercent à poser les questions et mènent la conversation entre eux et les entités avec la plus grande dextérité possible. Qu'ils n'admettent ces entités comme réellement présentes et sincères qu'après avoir tiré tous les renseignements désirables, c'est-à-dire, noms, prénoms, dates (naissance, décès, événements, titres, profession, etc., et mûrement pesé, discuté, les réponses obtenues.

Une chose importante à noter, c'est qu'il faut toujours observer rigoureusement l'ordre suivant lequel la personnalité donne ces renseignements, surtout les dates, les titres et les événements.

Quand aux personnes dont les aptitudes le permettent, le Comité désire qu'elles fassent une description de l'état physique et physiologique du médium et comment il se pose et gesticule, où et ce qu'il regarde. Par exemple, une personne dont la voix est enrouée se met à chanter sans que l'organe vocal éprouve la moindre altération et redevient enrouée dès que l'état médiumnique cesse. Autre cas : une personne ordinairement franche devient timide et réservée sous l'influence de l'esprit d'une religieuse et mille autres indices montrant clairement la présence d'une cause parfaitement distincte de celle du médium.

La Commission de récolement de Liège espère que tous les frères et sœurs spirites s'efforceront d'apporter leur bienveillant concours aux membres de la dite Commission.

Le Président, WATHELET.

Le Secrétaire, BRAIVE.

Les membres : FRISSEN, HOBEN & DEPREZ.

CABINET PUBLIC DE LECTURE

DE L'UNION SPIRITUALISTE DE LIÈGE

Le Comité vient d'introduire une innovation en créant à son local, 12, rue Royale, un cabinet de lecture ouvert tous les dimanches à 3 heures 1/2, où l'on pourra puiser dans les 300 volumes que possède la société tous les renseignements sur le spiritisme et se mettre au courant du mouvement spirite mondial par la lecture des revues et journaux que le bulletin reçoit en échange tant français qu'étrangers.

L'ouverture de ce cabinet de lecture ne peut que contribuer au développement du spiritisme dans notre région. Espérons que dans un avenir prochain nous récolterons des fruits excellents de cette heureuse et louable initiative.

NOUVELLES (ECHO DE LA PRESSE)

Le *Petit Bleu* du 17 juillet dernier explique l'assujétissement de Nicolas II, par les prophètes et le Spiritisme :

... « fréquemment ont lieu au palais des séances de spiritisme, où l'on évoque l'âme des grands hommes : Napoléon, Frédéric le Grand avaient ainsi été appelés à donner leur avis sur la guerre de Mandchourie, et ces grands guerriers s'étaient contentés de rendre hommage aux généralissimes russes et de prédire la victoire des armes moscovites. Malgré le terrible démenti que leur ont infligé les événements, le Tsar n'a point perdu sa croyance dans les esprits. On continue à mander au palais, des médiums, et un bourgeois de Kaluga, un idiot (!?) qui ne pouvait parler, mais dont les bégaiements étaient interprétés comme les oracles de Delphes, a eu un moment la vogue. Actuellement, la faveur du Tsar va à un paysan de Crimée « Saint-Mitio » qui a été découvert par le baron Fredericks, et que protège également le prince Putiatine. Ce St-Mitio est considéré comme un être supérieur, et il s'occupe de spiritisme sans oublier la dive bouteille. »

Cela est renversant et paraît d'autant plus invraisemblable que c'est tout à fait contraire à la théorie spirite, à moins que

d'admettre que la mentalité du Tsar est celle d'un idiot qu'un entourage pervers domine et dirige, à l'aide de compère ou par la force occulte mauvaise qui trouve là évidemment le milieu propice, le point d'appui qu'il lui faut pour exercer son action funestement ténébreuse. Mais je pense que c'est là un canard qui, sans être américain, en a bien l'envergure !

En tous cas, cela n'a rien de commun avec la beauté idéale de la philosophie spirite.

O. CONSTANT.

Dix personnes en une seule

Une jeune fille, presque une enfant, fait courir en ce moment à Londres le monde médical anglais. Elle a quinze ans, et depuis deux ans est sujette au phénomène bizarre de passer continuellement par dix états, dix personnalités différentes.

A treize ans, elle fut atteinte d'une forte influenza. A la guérison, la transformation s'était opérée, et l'enfant donnait le curieux spectacle suivant :

Dans le premier état, elle est dans l'attente et la crainte. Elle se cache la face, et si quelqu'un s'approche, elle dit que c'est un serpent. De temps à autre, son corps devient rigide.

Dans la seconde phase, elle devient plus intelligente, mais elle appelle les objets de noms extraordinaires, ne distingue pas le blanc du noir et le gris du rouge. Elle dit être une chose inanimée et n'avoir pas de bouche.

La troisième phase la montre habile à écrire et à lire ; elle dit qu'un méchant homme a pris possession de son esprit et elle veut mordre ses vêtements. Elle se réjouit de l'orage, alors qu'à l'ordinaire elle en exprime de la crainte.

A la quatrième phase, elle devient sourde-muette, et parle avec ses doigts, étant totalement insensible aux crix jetés à son oreille.

A la cinquième phase, elle annonce soudain qu'elle n'est âgée que de trois jours. Pour elle, les flammes sont noires. Elle épèle ses mots par la fin, mais les écrit par le commencement.

A la sixième phase, elle ne sait ni lire ni écrire. Elle perd même l'usage de ses mains et ne reconnaît plus des personnes familières.

A la septième phase, elle prétend s'appeler Adjucice Uneza, ne reconnaît pas des objets familiers, mais se rappelle des incidents passés depuis longtemps.

A la huitième phase, elle tombe pendant une demi-heure par jour dans le stade numéro 2, et se met à préparer du thé pour sa famille, mais est complètement inconsciente de ce qu'elle fait.

Au neuvième stade, elle veut frapper les personnes qui l'entourent, et est incapable de marcher sans une chaise.

Enfin, au dixième stade, elle se change en une enfant idiote et aveugle qui exécute des dessins étranges et habiles.

Et dans aucun de ces dix états, elle ne connaît rien des neuf autres.

On comprend la curiosité des médecins, avides de suivre pendant un jour les transformations de cette enfant-phénomène.

NÉCROLOGIE

Le vendredi, 2 août, la *Fédération Spirite de Liège* a procédé aux funérailles de notre frère Nicolas Scine, membre du *Cercle central Spirite*, de Liège, décédé à l'âge de 58 ans.

Une foule nombreuse et recueillie avait tenu à rendre les derniers honneurs à sa dépouille mortelle.

Notre frère Henrion, président, a prononcé le discours au nom de son Cercle.

Nous présentons à la famille du défunt nos plus cordiales condoléances.

Nous annonçons également la désincarnation de M. Gigot-Perrière, membre de l'*Union Spirite*, de Seraing, et dont l'enterrement spirite a eu lieu le 25 août.

Nos fraternelles condoléances à la famille.

Cercle d'Etudes psychiques, local quai de Maestricht, Liège. Bibliothèque, séance le mercredi soir.

Cercle Spirite l'Espérance de Poulseur, fondé en 1878, dirigé par un Comité. Les séances d'études ont lieu dans le local du Cercle tous les dimanches à 9 heures du matin. Bibliothèque spirite (populaire) ouverte tous les dimanches avant et après les séances d'études. Cours de spiritisme pour les jeunes médiums tous les mercredis à 7 heures du soir pendant la saison d'hiver. Des médiums guérisseurs sont à la disposition des malades.

Cercle spirite La Renaissance Fraternelle de Verviers, dirigé par un Comité; local rue de Dison, 8, Verviers. Séances d'études le dimanche à 6 heures et le mardi à 8 heures du soir. On reçoit les malades les lundis et jeudis de 5 à 7 heures du soir.

Union Spirite de Seraing, fondée en 1878; local chez M. Charles Soyeur, rue Hainchamps, 50, à Lize-Seraing. Plusieurs membres tiennent séances chez eux et reçoivent les malades.

Groupe Spirite de Grivegnée, local chez Mathieu Grandchamps, place Pétry. Les malades peuvent se présenter tous les jours après 6 h. du soir.

Groupe Spirite de Vivegnis, local chez M. A. Lixon et G. Lambinon, rue du Tombeau, Vivegnis. Séance d'études le dimanche soir, à 6 heures.

Groupe Spirite La Vérité pour Tous, à Oupeye. Séance publique le jeudi soir, à 5 heures, chez M. H. Donnay.

Séance le dimanche à 5 heures chez M. L. Vandemortele.

On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe Spirite d'Avancement: local chez M. Duck, rue du Pied du Thier-à-Liège, 5. Séance d'études le dimanche à 3 heures et mercredi à 8 heures. Réception des malades le mardi et le vendredi, à partir de 6 heures du soir et pour les cas urgents tous les jours.

Cercle Spirite La Lumière, Liège; local rue Mamelouck, 6, séance d'étude le samedi soir à 8 heures.

Groupe Jules Dumoulin, local rue de Waremme, 20, séance d'études le dimanche à 4 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite de Bay-Bonnet-Trooz, local chez M. Gardiet, séance d'études le dimanche à 2 heures précises. Les médiums guérisseurs se rendent à domicile.

Groupe Spirite de Beyne-Heusay, local chez Victor Broncart, séance d'études le samedi soir à 7 heures, on reçoit les malades.

Groupe Spirite *Jean Dumoulin*, local rue de l'Aumonier, 10, Liège, séance d'études le Dimanche à 4 heures et Jeudi à 8 heures, on reçoit les malades tous les jours à partir de 6 heures

Groupe Spirite St-Gilles-Liège : local chez M. Gilbert, rue du Travail-Liège.

Groupe Spirite de St-Nicolas-Liège, local chez J. Gilot, rue Petite-Montegnée. Séance d'études le dimanche à 4 heures. On reçoit les malades,

Groupe Spirite *Os. Corin*, local : Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, à Liège. Séance d'études le mardi à 2 heures. On reçoit les malades avant et après la séance.

Groupe spirite de *Lize-Seraing*, local chez Nizette, rue Hainchamps, 46. Séance d'études le dimanche à 2 heures et mercredi à 7 heures. On reçoit les malades tous les jours à toute heure.

Il existe encore un grand nombre de Groupes à Liège. Hertal, Bresoux, Angleur, Sclessin, Tilleur, Fléron, Seraing, Pepinster, etc.

Pour tous renseignements, s'adresser au Président ou au Secrétaire de la Fédération Spirite liégeoise.

Tous les Livres spirites sont en vente dans les principaux Groupes et au Secrétariat de la Fédération.

Dépôt de livres spirites chez M. Oscar Corin, rue de la Baume, 202, à Seraing.

Publications spirites belges

Le Messager, à Liège, revue bi-mensuelle, abonnement, 3 francs ; étranger, 5 francs.

La Vie d'Outre-Tombe, revue mensuelle, abonnem., 2.10 ; étranger, 3 fr.

Le Bulletin d'Anvers, revue mensuelle, abonnement, 1 fr.

AVIS AU PUBLIC

Des Directeurs de séances se tiennent à la disposition des personnes qui désireraient faire des expériences chez elles.

Cabinet public de lecture, ouvert le dimanche à 3 1/2 h.. à l'Union Spirituelle, Brasserie de l'Aigle, 12, rue Royale, Liège.